



ADDITIF1 N° 001 /A/H49/SIGAMP DU 19 MAI 2026  
A L'AVIS DE CONSULTATION

N°02/AC/H49/SIGAMP/2026 DU 21 AVRIL 2026

POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU DE LA SOUS-PREFECTURE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, REGION DE L'ADAMAOUA.

**Financement** : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

Dans le cadre de l'exécution des projets cités en référence, le Préfet du Département du Faro et Déo, lance pour le compte du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, cet avis de consultation pour la réalisation de l'opération sus indiquée ; le Préfet du Département du Faro et Déo Autorité contractante porte à la connaissance des potentiels soumissionnaires certaines dispositions ont été modifiées ainsi qu'il suit :

**AU LIEU DE :**

**6. Remise des Cotations**

La remise des offres se fera exclusivement en mode en ligne.  
L'ensemble de l'offre, rédigée en français ou Anglais marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Préfecture, en **version numérique (Scannée en PDF) de l'ensemble des offres (Administrative, Technique et Financières** au plus tard **le 21/05/ 2026 à 14 heures**,

**7. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **21/05/ 2026 à 15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo.

**LIRE :**

**6. Remise des Cotations**

La remise des offres se fera exclusivement en mode en ligne.  
L'ensemble de l'offre, rédigée en français ou Anglais marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Préfecture, en **version numérique (Scannée en PDF) de l'ensemble des offres (Administrative, Technique et Financières** au plus tard **le 04/06/ 2026 à 14 heures**,

**7. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **04/06/2026 à 15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Faro et Déo.

**Le Reste sans changement.**

**NB : ces modifications sont valables dans l'avis de consultation (AC) en français et en anglais ; dans le règlement de la consultation (RC) ; dans la grille d'évaluation et dans tout le DC sus visé.**

Tignère, le 19 MAI 2026  
Le Préfet du Département du Faro et Déo  
(Autorité Contractante).

**Ampliation :**

- DDMAP/ F&D (POUR INFO)
- ARMP/AD (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRÉSIDENT CDPM F&D (POUR INFO)
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES.-



*Yungo Badu Ermani*  
Administrateur Civil Principal  
Hors Echelle